



Doc. 15518
02 mai 2022

Accroître la participation active et la contribution des parlementaires aux travaux de l'Assemblée parlementaire et de ses commissions

Proposition de résolution

déposée par M. Pere LÓPEZ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Lors de la pandémie, l'Assemblée parlementaire a été la première institution du Conseil de l'Europe à reprendre pleinement son activité, grâce à l'adaptation rapide de son Règlement et de ses méthodes de travail à la nouvelle donne, ainsi qu'au recours à de nouvelles technologies informatiques.

En revanche, les parlementaires plus récemment entrés à l'Assemblée à la suite du renouvellement de délégations nationales et/ou d'élections législatives pendant la pandémie n'ont eu que des possibilités limitées de se familiariser avec les pratiques et méthodes de travail de l'Assemblée. Alors que le fonctionnement de l'Assemblée revient progressivement à la normale, il est nécessaire d'adapter son Règlement et ses méthodes de travail pour donner à ses membres davantage de possibilités de contribuer à ses activités et d'y participer activement, ainsi que de renforcer sa transparence.

En conséquence, la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles devrait étudier la possibilité d'apporter les changements suivants au Règlement:

- limiter à trois le nombre de rapports pour lesquels un parlementaire peut être désigné rapporteur;
- examiner s'il est pertinent et approprié de limiter la possibilité pour les présidents et vice-présidents de commission d'être rapporteur durant leur mandat;
- envisager de mettre en place des mécanismes et des règles visant à renforcer la coopération entre commissions chargées simultanément de la préparation de rapports et d'avis;
- envisager et proposer tout autre mécanisme et adaptation qu'il serait possible d'apporter Règlement en vue d'accroître la contribution et la participation des parlementaires aux travaux de l'Assemblée.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

LÓPEZ Pere, Andorre, SOC
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
BONELL Mònica, Andorre, ADLE
CAROBBIO GUSCETTI Marina, Suisse, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CORBYN Jeremy, Royaume-Uni, SOC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
EFSTATHIOU Constantinos, Chypre, SOC
ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC
FERNÁNDEZ María, Espagne, SOC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GÓMEZ-REINO Antón, Espagne, GUE
GUTIÉRREZ LIMONES Antonio, Espagne, SOC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
HUSEYNOV Rafael, Azerbaïdjan, ADLE
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LEYTE Carmen, Espagne, PPE/DC
LLOYD Tony, Royaume-Uni, SOC
MAIRE Jacques, France, ADLE
MARRA Ada, Suisse, SOC
MARTINEZ SEIJO Luz, Espagne, SOC
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
NAUDI Carles, Andorre, ADLE
PEÑA Esther, Espagne, SOC
PISCO Paulo, Portugal, SOC
RAMPI Roberto, Italie, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SPĂȚARU Elena-Simona, Roumanie, ADLE
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE
SUMELZO Susana, Espagne, SOC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts